



COMPTE-RENDU DE LA PLENIERE DU CONSEIL DE QUARTIER RABIÈRE

23 janvier 2024

Début de la séance : 19h00

Présents : 29

Monsieur le Maire a débuté la séance en saluant les élus et les membres du bureau présents. Il a remercié ces derniers pour leur investissement dans leur quartier.

Monsieur le Maire a souhaité dès le début évoquer des sujets qui préoccupent les habitants :

- Bilan sur les émeutes du mois de juin au centre, 3 commerces sont encore fermés, la ville a accompagné la pharmacie pour sa réouverture et reste attentive pour les autres commerces.
- Problématique de stationnement sur le parking devant le carrefour market rue de la Rotière. A l'origine, il ne devait pas y avoir de place de parking – Les services proposeront avant fin juin une étude pour le marquage de stationnement
- Vitesse excessive des véhicules, Problème de comportement collectif. On ne pourra pas mettre des ralentisseurs partout, on ne pourra pas mettre des policiers dans chaque rue. Nous devons continuer à travailler sur la vitesse mais il n'y a pas de solution miracle. Tous le monde veut un ralentisseur mais pas devant chez eux.
- Félicitations aux membres du Conseil de quartier pour leurs engagements, il faut continuer à faire vivre les quartiers et continuer à faire remonter les problématiques pour faire avancer notre belle ville.
- Fermeture de la CPAM. Pourquoi ils ont fermé ? Ils ont vendu le local et ils ont ensuite demandé à ce que la ville le loyer pour qu'ils restent. On a proposé des solutions alternatives à savoir une boîte aux lettres à la mairie mais cela a été refusé par les services de l'État.
- La ville maintient les services sans augmenter les impôts et malgré l'augmentation des charges.

Présentation des 7 conseils de quartier par Madame Sandrine Fouquet : adjointe à la vie de la cité, aux relations internationales et aux systèmes d'information.

Présentation des projets réalisés par les conseils de quartier :

- Installation de ganivelles, allée des Grands Chênes, pour protéger les pieds des chênes et permettre le compostage des feuilles en attendant le projet complet de réfection du quartier : 6000€.
- Pose de coussins berlinois rue des Primevères
- Création d'un aménagement piétonnier allée André Malraux
- Ouverture du Passage derrière le centre Social et le secteur jeune, à côté de la Tour rue Paul Louis Courier : un système de chicane afin d'empêcher la traversée des 2 roues. La plantation d'un alignement d'arbres (amélanchiers) et la pose d'une borne à déjections canines
- Installation d'une boîte à livres
- Participation des différents bureaux au World Clean Up Day : journée de nettoyage mondial : total sur la Ville : env. 207 kg

Présentation des réalisations, projet en cours et à venir par la Présidente du Conseil de Quartier, Madame Aylin Gulhan.

PROJETS REALISÉS :

- Installation d'un filet pare ballon à l'arrière de la cour des Frères Lumière
- Mise en place d'une boîte à livres devant l'école Blotterie
- Installation d'un cendrier devant la salle Jacques Brel
- Installation d'une borne à déjections canines place Léo Lagrange

- Installation d'une borne à déjections canines au collège Arche du Lude
- Pose de deux panneaux "Stop" sur la route des Vaux. Déplacement du passage piéton situé à côté du passage à niveau. Mise en zone 30 de la portion entre la rue Roberval et la route des Vaux.
- Marquages des passages piétons notamment rue de Verdun
- Participation à la World Clean Up Day : 39,22 kg ramassés

PROJETS EN COURS DE RÉALISATION :

- Hameau de la Batelière : aménagements de sécurité
- Rue des mésanges : concertation des riverains à venir pour le projet d'aménagement de stationnement et de circulation
- Parc de la Rabière : mise en place de panneaux d'interdiction de faire du feu/barbecue au niveau des différents entrées du parc, comme le panneau d'affichage à l'entrée principale du parc. Courant 2024
- Parc de la Rabière : installation de 2 tables de piquenique en bas de l'allée principale
- Rue Paul Sabatier : giratoire, racines, bande jaune autour du cèdre, reprise des places de stationnement, emplacements poubelles (1^{er} trimestre 2024)

PROJETS EN COURS DE REFLEXION :

- Rue de Saint Léger, entre la rue Lavoisier et le boulevard Jean Jaurès : réfection des trottoirs (et élargissement) à étudier.
- Création d'une nouvelle place PMR devant le 22 rue Philibert Delorme : à étudier
- Créations de places PMR supplémentaires rue Auguste Rodin et aménagements de circulation et de sécurité : étude réalisée, à inscrire au PPI pour programmation ultérieure
- Allée du Parc : gestion des conteneurs poubelles / création d'une aire de présentation (sujet foncier à traiter)
- Mise en place « Voisins vigilants ».
- Emplacements de bornes à déjections canines (ex : jardins ouvriers, parking du cimetière, quartier de la Batelière...)
- Demande de pose de gros cailloux : passage de véhicules pour rejoindre l'Arche du Lude
- Rue Jean Bouin : une proposition d'aménagement a été faite avec des travaux conséquents. Le bureau propose deux stops aux carrefours des rues Léo Lagrange et Jean Bouin

Monsieur le Maire, reprend la parole pour évoquer les places PMR, qui monopolisent deux places de stationnements alors qu'il y a de plus en plus de véhicules. La ville n'est pas en sous-effectif de places PMR.

Monsieur le Maire présente les travaux réalisés dans le quartier par les services de la ville :

- Extensions du carré confessionnel du cimetière
- Travaux d'éclairage public et reprise des marquages rue de Verdun
- Aménagements de plateaux surélevés et de franchissements cyclables au rond-point de la Gitonnière
- Contre allée 38 rue de Verdun – Reprise enrobés, stationnements, trottoirs
- Construction du bâtiment enfance - jeunesse
- Création d'un terrain de basket 3X3 et installation d'une table de teck Ball : 73 300 €
- Réfection du filet pare-ballons du plateau sportif de l'Arche du Lude : 1 800€
- Relamping du gymnase Rabière 2 : 21 000 €
- Stade Jean Bouin : réparation des bétons de soubassement, Peinture rambardes, ravalement façades tribune, étanchéité de la tribune, vestiaires annexes : 207 000 €
- Salle de combat James PRADIER : Mise en conformité du réseau d'eau chaude 40 000 €
- Plantation d'une micro-forêt rue François Sicard
- Requalification de l'espace vert de la Petite Recette
- Poursuite du réaménagement des massifs angle Verdun/Fleming (en cours) pour améliorer la visibilité routière
- Poursuite du réaménagement des massifs angle Verdun/Fleming (en cours) pour améliorer la visibilité routière
- Réalisation des plantations dans le nouvel îlot de fraîcheur à l'école Rotière
- Création d'un massif à l'arrière de la Médiathèque

Puis, la séance d'échanges s'est ouverte et ont été évoqués divers sujets :

VOIRIE

Numéro / Nom de rue	Questions	Réponses
Parc de la Rabière	Construction du boudodrome. Des arbres vont-ils être abattus ?	On ne connaît pas l'implantation pour le moment mais avant de détruire un arbre on va étudier les espaces où il n'y a pas d'arbres
Vers piscine Jean Bouin	Anomalies sur le positionnement des panneaux de sécurité routière – demande d'accompagnement d'un agent de la Police Municipale durant les déambulations afin d'avoir des explications sur le positionnement des panneaux	Il y a parfois des anomalies. Il faut les faire remonter aux services mais un policier accompagnera l'ensemble des quartiers sur cette problématique.
Projet Immobilier Bouygues place de l'église	Trop d'immeubles dans le quartier	C'est un projet mixte. Le projet prévoit également la destruction de la tour Pradier en 2025. Il fallait donc remettre des logements. Le parc du manoir de la Blotterie, rue Jean Bouin sera ré ouvert et ré habiller. Un nouveau square est également prévu au niveau du nouveau centre commercial de la Rabière. L'Église sera reconstruite
Centre commercial	Date des travaux du centre commercial ?	Fin des travaux prévus pour début 2026. Les commerces resteront sur l'ancien site tant que le nouveau centre ne sera pas construit pour préserver la proximité. A l'emplacement actuel, on aura une végétalisation de l'espace, avec une aire de jeux et des jeux d'eau (l'eau sera recyclée) pour lutter contre l'effet de chaleur l'été.
Allée du Parc	Privé ou public ?	Elle a les deux statuts. On va trouver des solutions pour organiser le stationnement mais on sera obligé de verbaliser par la suite.
Allée du Parc	Il y a toujours un véhicule de stationné devant les rampes PMR	Les services iront voir sur place ce qui pourra être fait. 95 % des jocondiens respectent le vivre ensemble et il est triste d'évoquer toujours les 5 % de personnes qui ne le respectent pas
Rue Pierre de Coubertin	Mettre un ralentisseur	Un projet global a été réalisé mais il est très coûteux aussi nous allons regarder pour mettre un ralentisseur
Rue Mansart	Mettre un ralentisseur	On va regarder ce qui pourra être fait
La petite Recette	Problème de stationnement Quid des véhicules utilitaires qui prennent plusieurs places de stationnement	Monsieur le Maire confirme qu'il faut verbaliser. Le sujet des véhicules utilitaires est complexe car les propriétaires de véhicules ont peur d'être vandalisés

ESPACES VERTS

Numéro / Nom de rue	Questions	Réponses
Aire de jeux Mansart	Aire de jeux : des aires sont en très mauvais état.	Des aires sont également utilisées alors qu'elles sont fermées. Nous ferons en sorte que cette aire soit agréable et nous ferons en sorte de poser rapidement des jeux

Rue de Verdun	Composteur proche la maison du Parc. Son positionnement a été modifié et il est plus difficile de déposer les déchets	On regarde ensemble et on trouvera une solution
Eglise Rabière	Les arbres proches de l'église rabière seront -ils préservés ?	On va étudier ceux qui pourront être déplacés mais cela est souvent complexe car ils repartent rarement. Monsieur le Maire prend l'engagement de planter autant d'arbres que ceux qui seront enlevés

AUTRES

Numéro / Nom de rue	Questions	Réponses
Rue Picot	Pourquoi les dates de démolition ont été décalées ?	L'appel d'offre est piloté par VTH et la destruction est réglementée sur le tri des déchets. Normalement, la destruction est prévue au deuxième semestre 2024. Les aménagements iront vite ensuite

JOUE PROXIMITE

Pour des dysfonctionnements ponctuels, des dégradations ou demandes d'intervention, appeler directement **Joué Proximité** au **02 47 39 71 26** ou par mail à l'adresse **joue.proximite@jouelestours.fr**

Monsieur le Maire a clos la séance en remerciant de nouveau les participants et en les invitant au verre de l'amitié.

Date du prochain bureau :

Jeudi 28 mars à 19h30 à l'Espace Tremplin